

La confiance à l'égard des institutions et des médias, 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 13 février 2024

La [confiance des citoyens à l'égard des institutions](#) peut encourager la participation politique, renforcer les liens entre les citoyens et aider les gens et les collectivités à devenir plus résilients face aux défis. Les nouvelles données du cycle le plus récent de l'[Enquête sociale canadienne — Qualité de vie, expériences des locataires et confiance](#), qui a eu lieu d'octobre à décembre 2023, mettent en lumière le lien entre la confiance à l'égard des institutions, la confiance à l'égard des médias et le bien-être.

Les résultats montrent que le fait d'avoir un niveau de confiance élevé à l'égard des services de police, du système de justice, des écoles, des médias canadiens et du Parlement fédéral est lié à la confiance globale à l'égard des nouvelles et des informations provenant des médias. En 2023, 58 % des Canadiennes et Canadiens ayant un niveau de confiance élevé à l'égard d'au moins quatre institutions avaient confiance à l'égard des nouvelles et des informations provenant des médias. Cette confiance diminue pour se situer à 15 % chez les personnes qui ont déclaré une faible confiance à l'égard des institutions.

La [confiance à l'égard des institutions](#) et la [confiance à l'égard des médias](#) sont deux indicateurs du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#). Ce Cadre permet au gouvernement fédéral de déterminer les priorités stratégiques futures et de s'appuyer sur les mesures antérieures pour renforcer la prise de décisions et la budgétisation fondées sur des données probantes, ainsi que d'améliorer le bien-être des Canadiennes et Canadiens.

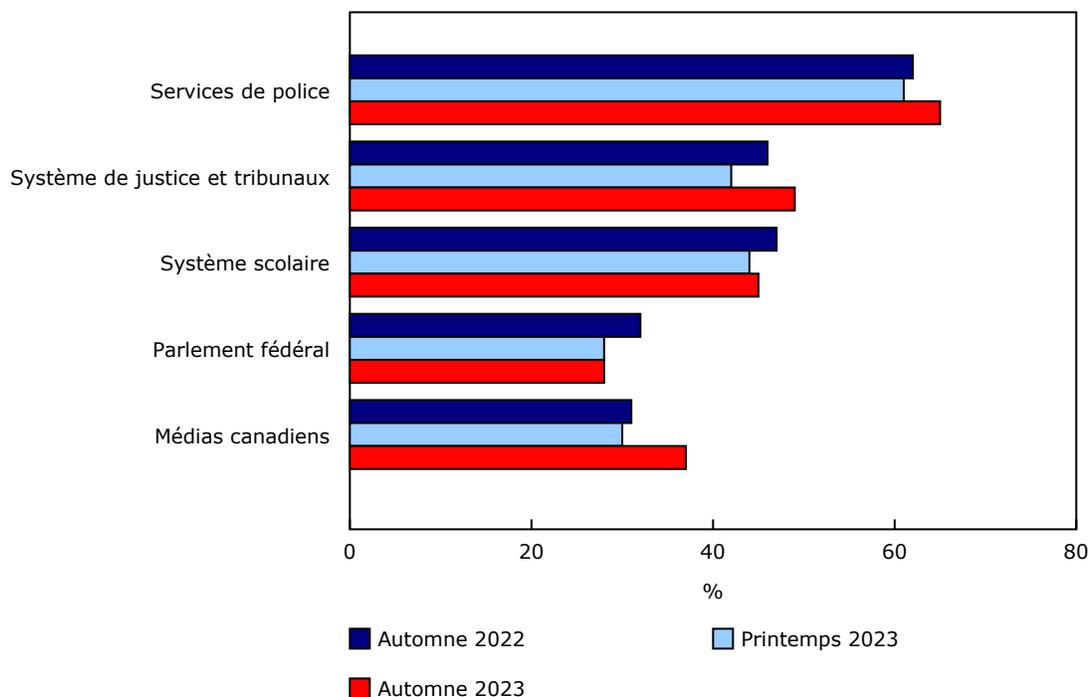
Près des deux tiers des Canadiennes et Canadiens déclarent avoir une grande confiance à l'égard des services de police

En 2023, près des deux tiers (65 %) des Canadiennes et Canadiens ont déclaré avoir une grande confiance à l'égard des services de police; il s'agit d'une proportion plus élevée que celle observée pour toute autre institution mesurée au moyen de l'enquête. Au deuxième rang venaient le système de justice et les tribunaux, envers lesquels près de la moitié (49 %) des Canadiennes et Canadiens ont déclaré avoir une grande confiance. Venaient ensuite le système scolaire (45 %), les médias canadiens (37 %) et le Parlement fédéral (28 %). Parmi ces institutions, les [niveaux de confiance ont toujours été les plus élevés à l'égard des services de police](#).



Graphique 1

Pourcentage de la population ayant déclaré avoir une grande confiance à l'égard des institutions, selon l'institution, 2022 à 2023



Source(s) : Enquête sociale canadienne (5354), 2023.

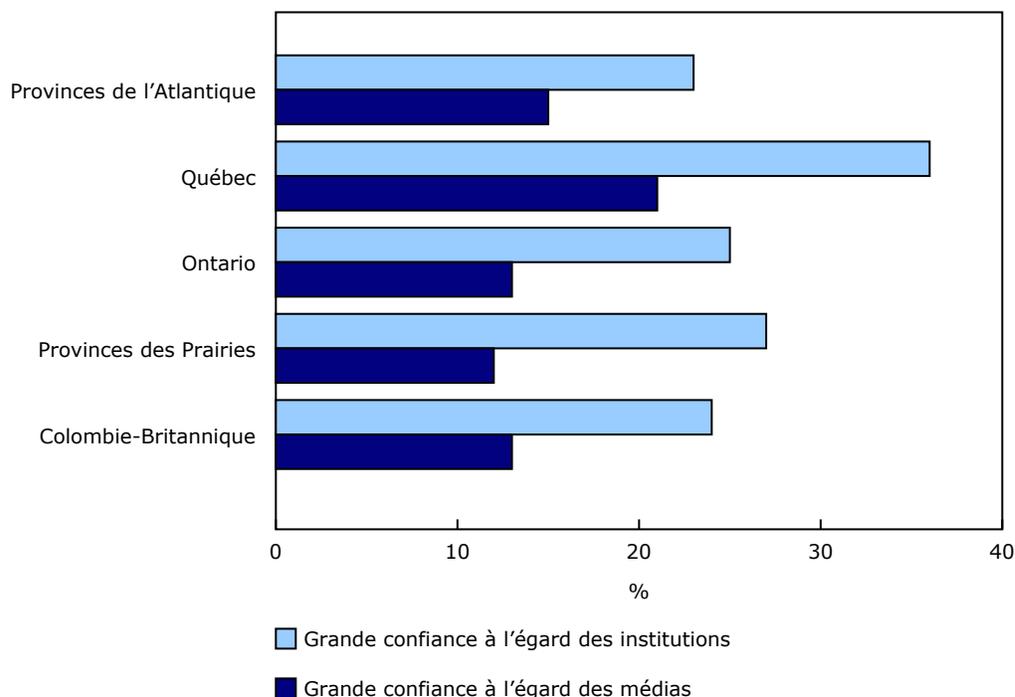
Les résidents du Québec sont plus susceptibles de déclarer avoir une grande confiance à l'égard des institutions

En général, les niveaux de confiance à l'égard des institutions étaient les plus élevés chez les personnes vivant au Québec, où 36 % des répondants avaient une grande confiance à l'égard des institutions et 21 %, une grande confiance à l'égard des nouvelles ou des informations provenant des médias. Suivaient les provinces des Prairies (27 %), l'Ontario (25 %), la Colombie-Britannique (24 %) et les provinces de l'Atlantique (23 %) pour ce qui est des taux provinciaux de confiance envers les institutions. Suivaient les provinces de l'Atlantique (15 %), de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (13 % chacune) et les provinces des Prairies (12 %) quant aux taux provinciaux de confiance à l'égard des médias.

Les personnes vivant dans des régions urbaines étaient plus susceptibles de déclarer avoir une grande confiance à l'égard des institutions (28 %) que leurs homologues des régions rurales (24 %), mais elles ne différaient pas en ce qui a trait à leur probabilité de déclarer une grande confiance à l'égard des nouvelles et des informations provenant des médias (15 % pour chaque groupe).

Graphique 2

Pourcentage de la population ayant déclaré un niveau de confiance élevé à l'égard des médias et un niveau de confiance élevé à l'égard des institutions, selon la province ou la région, 2023

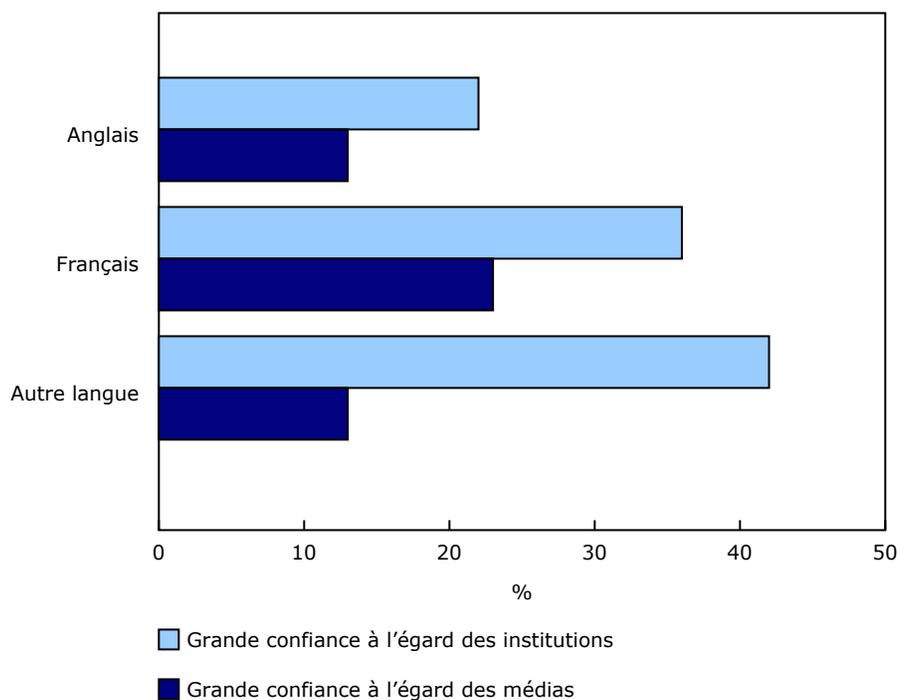


Source(s) : Enquête sociale canadienne (5354), 2023.

Les niveaux de confiance variaient également selon la langue parlée le plus souvent à la maison. Les francophones étaient plus susceptibles que les anglophones de déclarer un niveau de confiance élevé à l'égard des institutions (36 % pour les francophones par rapport à 22 % pour les anglophones) et un niveau de confiance élevé à l'égard des médias (23 % par rapport à 13 %). Les personnes qui parlent une langue autre que le français ou l'anglais le plus souvent à la maison étaient les plus susceptibles de déclarer avoir une grande confiance à l'égard des institutions (42 %), tandis que leur taux ne diffère pas de celui des anglophones en ce qui a trait à leur niveau de confiance à l'égard des médias (13 %).

Graphique 3

Pourcentage de la population ayant déclaré un niveau de confiance élevé à l'égard des médias et un niveau de confiance élevé à l'égard des institutions, selon la langue parlée le plus souvent à la maison, 2023



Source(s) : Enquête sociale canadienne (5354), 2023.

La confiance à l'égard des institutions est liée à la confiance à l'égard des nouvelles et des informations provenant des médias

La confiance à l'égard des institutions et la confiance à l'égard des médias sont interdépendantes, bien que les deux concepts diffèrent quelque peu. La confiance à l'égard des institutions correspond généralement au rendement d'une institution, alors que la confiance à l'égard des médias est plutôt liée aux attentes et aux perceptions d'une couverture véridique et impartiale.

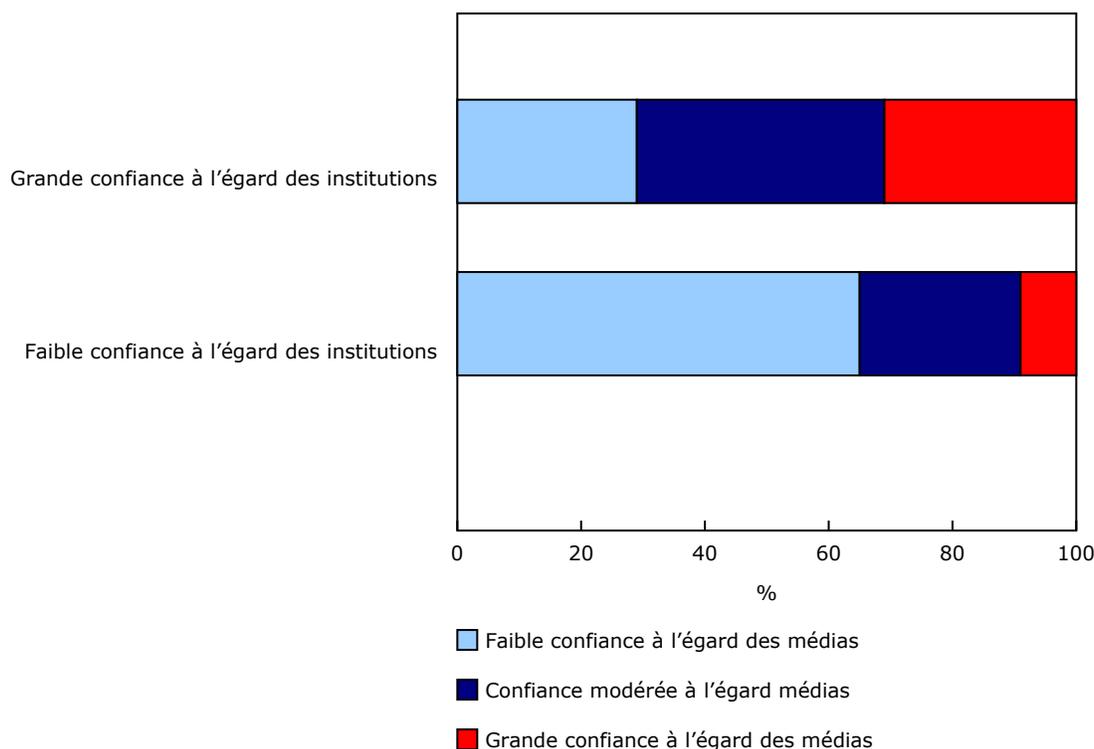
Dans l'ensemble, 58 % des personnes qui ont déclaré avoir une grande confiance à l'égard de quatre institutions ou plus ont également déclaré avoir un niveau de confiance élevé à l'égard des nouvelles ou des informations provenant des médias. À titre de comparaison, 15 % des personnes ayant déclaré avoir une faible confiance à l'égard des institutions ont fait état d'une grande confiance à l'égard des nouvelles ou des informations provenant des médias.

L'âge joue un rôle important dans la confiance du public, les niveaux augmentant généralement avec l'âge. Le quart (25 %) des jeunes de 15 à 24 ans ont déclaré un niveau de confiance élevé à l'égard des institutions, un taux qui augmente pour atteindre 33 % chez les Canadiennes et Canadiens de 65 ans et plus. Parallèlement, les Canadiennes et Canadiens de 65 ans et plus étaient deux fois plus susceptibles d'avoir un niveau de confiance élevé à l'égard des médias que leurs homologues de 15 à 24 ans (22 % par rapport à 11 %).

En ce qui concerne les médias, la connectivité, l'[exposition à la mésinformation](#) en ligne et les sources médiatiques privilégiées peuvent influencer sur les niveaux de confiance. En général, les jeunes Canadiennes et Canadiens sont plus susceptibles d'obtenir la plupart de leurs nouvelles ou informations à partir de sources en ligne, ce qui peut entraîner une plus grande exposition à la mésinformation. Les médias sociaux étaient le moyen de communication le plus courant chez les jeunes de 15 à 24 ans : 62 % d'entre eux ont obtenu leurs nouvelles ou informations de cette façon. Les Canadiennes et Canadiens de 65 ans et plus étaient quant à eux plus susceptibles de compter sur des sources traditionnelles comme la télévision (64 %).

Graphique 4

Répartition de la population selon le niveau de confiance à l'égard des médias, selon la confiance à l'égard des institutions, 2023



Note(s) : Les personnes qui ont exprimé un niveau de confiance élevé à l'égard de « toutes les institutions » sont celles qui ont donné une cote de 4 ou 5 pour leur niveau de confiance pour au moins quatre des cinq institutions. Les personnes qui ont accordé une cote de confiance de 1, 2 ou 3 à deux institutions ou plus étaient considérées comme ayant peu confiance à l'égard de « toutes les institutions ».

Source(s) : Enquête sociale canadienne (5354), 2023.

Les Canadiennes et Canadiens qui ont des préoccupations financières ou liées à la santé sont plus susceptibles de déclarer avoir une faible confiance à l'égard des institutions et une faible confiance à l'égard des médias

La confiance de la population canadienne à l'égard des institutions et la confiance à l'égard des médias sont liées aux mesures du bien-être financier et de la santé. En 2023, la proportion de Canadiennes et Canadiens qui ont ressenti les répercussions de la hausse des prix a augmenté. À l'automne 2023, un peu plus du tiers (37 %) ont trouvé difficile ou très difficile de répondre aux besoins financiers de leur ménage relativement au transport, au logement, à la nourriture, aux vêtements et à d'autres nécessités. Ces Canadiennes et Canadiens étaient plus susceptibles que les autres membres de la population qui n'avaient pas de difficultés financières d'avoir une faible confiance à l'égard des institutions (81 % par rapport à 61 %).

La confiance à l'égard des médias était également la plus faible chez les personnes qui éprouvent des difficultés financières. Plus des deux tiers (68 %) de ces Canadiennes et Canadiens avaient de faibles niveaux de confiance à l'égard des nouvelles ou des informations provenant des médias, tandis que 22 % affichaient des niveaux de confiance neutres et que 10 % affichaient des niveaux de confiance élevés. Parallèlement, les Canadiennes et Canadiens qui pouvaient facilement combler leurs besoins financiers étaient répartis de façon plus égale en ce qui a trait à leur confiance à l'égard des médias : 40 % avaient une faible confiance à l'égard des médias et 37 % avaient des niveaux de confiance neutres. Une grande confiance à l'égard des médias a été enregistrée chez 23 % des Canadiennes et Canadiens qui pouvaient facilement combler leurs besoins financiers.

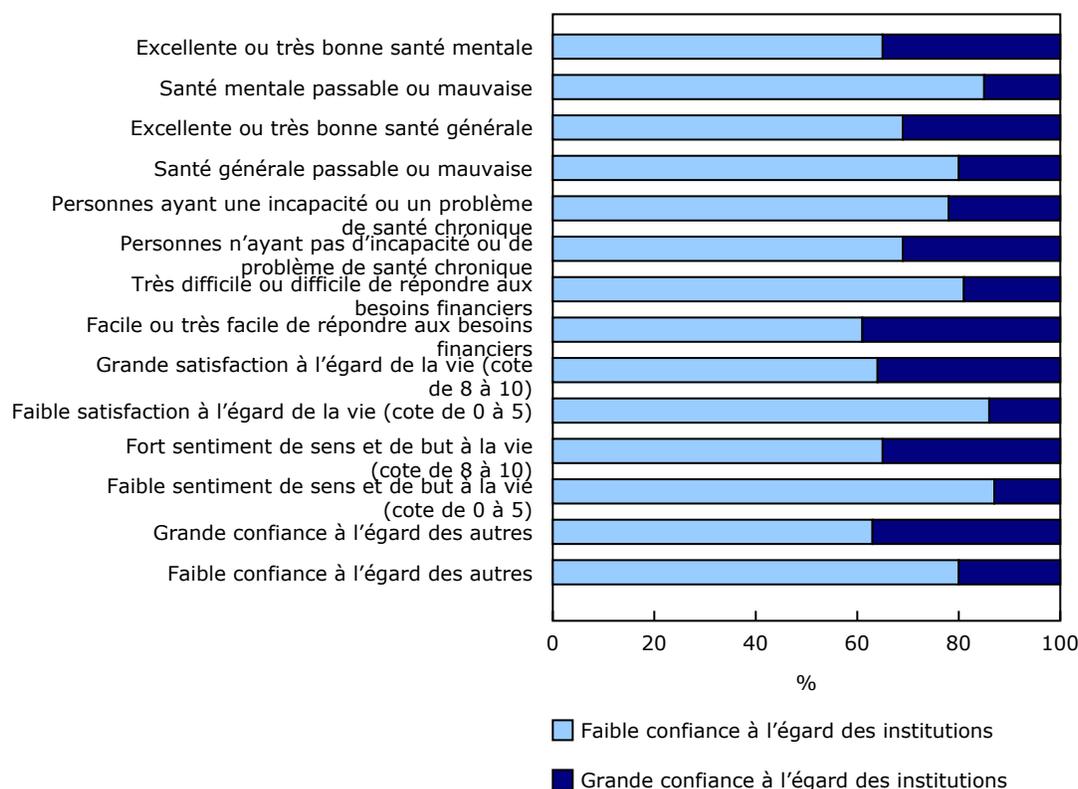
Les niveaux de confiance du public à l'égard des institutions et des médias sont non seulement liés au bien-être financier, mais ils sont également liés à la santé mentale et à la santé globale. À l'image de la tendance observée pour le bien-être financier, les niveaux de confiance étaient les plus faibles parmi la population canadienne ayant une santé mentale et/ou générale passable ou mauvaise. En 2023, 85 % des Canadiennes et Canadiens ayant une mauvaise santé mentale avaient peu confiance à l'égard des institutions, et 80 % de ceux ayant une mauvaise santé générale ont déclaré ne pas leur faire confiance. Le fait d'avoir un faible niveau de confiance, bien qu'il soit encore relativement fréquent, était moins souvent observé chez les personnes ayant une excellente ou très bonne santé mentale (65 %) ou santé générale (69 %).

On constate une tendance semblable lorsqu'on examine la confiance à l'égard des médias. Le niveau de confiance à l'égard des médias était plus faible chez les personnes qui ont évalué leur santé mentale (69 %) ou leur santé générale (66 %) comme étant passable ou mauvaise, comparativement à celles qui ont évalué leur santé mentale (50 %) ou leur santé générale (51 %) comme excellente ou très bonne.

Les Canadiennes et Canadiens ayant une incapacité ou un problème de santé chronique étaient aussi plus susceptibles de déclarer avoir une faible confiance à l'égard des institutions et une faible confiance à l'égard des médias, bien que le [taux d'incapacité augmente avec l'âge](#) et que les personnes âgées soient plus susceptibles de déclarer avoir confiance à l'égard des institutions et des médias. Près de 4 Canadiennes et Canadiens sur 5 (78 %) ayant une incapacité ont déclaré avoir une faible confiance à l'égard des institutions, comparativement à 69 % des Canadiennes et Canadiens n'ayant aucune incapacité. Pour ce qui est de la confiance à l'égard des médias, l'écart observé était moins grand : 58 % des Canadiennes et Canadiens ayant une incapacité ont déclaré avoir une faible confiance à l'égard des médias, comparativement à 54 % des Canadiennes et Canadiens n'ayant aucune incapacité.

Graphique 5

Répartition de la population selon le niveau de confiance à l'égard des institutions, selon certaines mesures, 2023

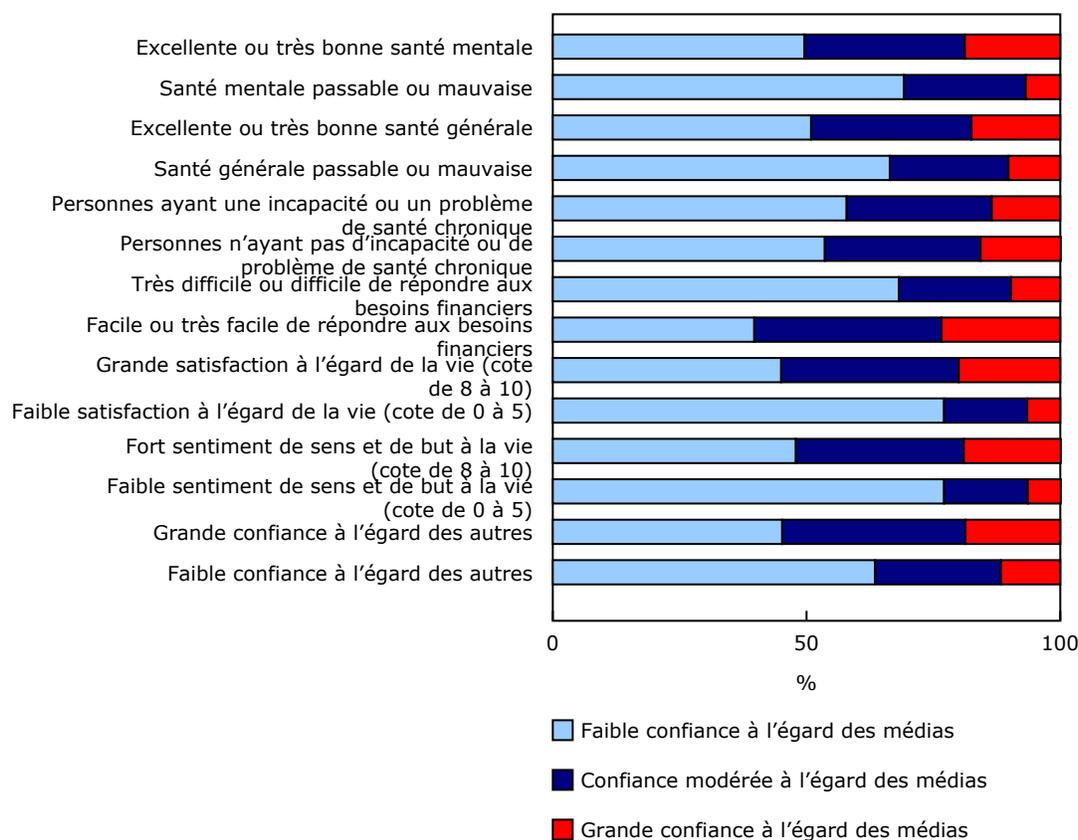


Note(s) : Les personnes qui ont exprimé un niveau de confiance élevé à l'égard de « toutes les institutions » sont celles qui ont donné une cote de 4 ou 5 pour leur niveau de confiance pour au moins quatre des cinq institutions. Les personnes qui ont accordé une cote de confiance de 1, 2 ou 3 à deux institutions ou plus étaient considérées comme ayant peu confiance à l'égard de « toutes les institutions ». Le sentiment de sens et de but à la vie était mesuré en utilisant la question suivante : Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à « Pas du tout » et 10 à « Entièrement », dans quelle mesure pensez-vous que les choses que vous faites dans votre vie sont utiles? La confiance à l'égard des autres était mesurée en utilisant la question suivante : De façon générale, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou diriez-vous qu'on n'est jamais trop prudent dans nos relations avec les gens?

Source(s) : Enquête sociale canadienne (5354), 2023.

Graphique 6

Répartition de la population selon le niveau de confiance à l'égard des nouvelles ou des informations provenant des médias, selon certaines mesures, 2023



Note(s) : Le sentiment de sens et de but à la vie était mesuré en utilisant la question suivante : Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à « Pas du tout » et 10 à « Entièrement », dans quelle mesure pensez-vous que les choses que vous faites dans votre vie sont utiles? La confiance à l'égard des autres était mesurée en utilisant la question suivante : De façon générale, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou diriez-vous qu'on n'est jamais trop prudent dans nos relations avec les gens?

Source(s) : Enquête sociale canadienne (5354), 2023.

Le fait de déclarer une faible satisfaction à l'égard de la vie est lié à des niveaux de confiance moins élevés envers les institutions canadiennes

La satisfaction à l'égard de la vie et le sentiment d'avoir un sens et un but sont d'autres mesures du bien-être général liées à la confiance du public. Les Canadiennes et Canadiens qui étaient moins satisfaits de leur vie et qui avaient un faible sentiment de sens et de but à la vie avaient une perception moins favorable à l'égard des institutions. Près de 9 Canadiennes et Canadiens sur 10 ayant une faible satisfaction à l'égard de la vie (86 %) ou un faible sentiment de sens et de but à la vie (87 %) avaient une faible confiance à l'égard des institutions, comparativement à 64 % des personnes ayant une grande satisfaction à l'égard de la vie et à 65 % des personnes ayant un fort sentiment de sens et de but à la vie.

De même, pour ce qui est de la confiance à l'égard des médias, 77 % des Canadiennes et Canadiens ayant une faible satisfaction à l'égard de la vie ou un faible sentiment de sens et de but à la vie avaient un faible niveau de confiance, comparativement à 45 % des personnes ayant une grande satisfaction à l'égard de la vie et à 48 % des personnes ayant un fort sentiment de sens et de but à la vie.

Les Canadiennes et Canadiens ayant un niveau de confiance élevé à l'égard des institutions et des médias sont plus susceptibles d'être au courant des stratégies de préparation aux inondations

Les institutions dépendent de la confiance du public pour fournir des renseignements et des services essentiels avec efficacité, surtout en cas d'urgence. L'année 2023 a été une [année record pour les urgences météorologiques](#) au Canada. Il est essentiel que les Canadiennes et Canadiens aient accès à des nouvelles et à des informations envers lesquelles ils peuvent avoir confiance pour se préparer ou intervenir en cas de crise, comme des inondations. Lorsqu'on leur a demandé s'ils connaissaient les mesures requises pour se protéger des inondations ou prévenir les inondations sur leur propriété, les Canadiennes et Canadiens ayant déclaré avoir une grande confiance à l'égard des institutions étaient beaucoup plus susceptibles d'être plutôt ou pleinement conscients (63 %), comparativement à ceux ayant déclaré avoir une faible confiance à l'égard des institutions (54 %). De même, 63 % des Canadiennes et Canadiens ayant déclaré avoir une grande confiance à l'égard des médias étaient quelque peu ou entièrement au courant des mesures à prendre en matière de prévention des inondations, comparativement à 54 % de ceux ayant une faible confiance à l'égard des médias.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur les données de l'Enquête sociale canadienne (ESC) — Qualité de vie, expériences des locataires et confiance, recueillies au cours de la période du 20 octobre au 3 décembre 2023. L'ESC permet de recueillir des renseignements sur divers sujets sociaux, y compris la santé, le bien-être, les répercussions de la pandémie de COVID-19, les changements dans les ménages, l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, l'emploi du temps, l'intention d'avoir des enfants et les changements de l'état matrimonial. Le cycle le plus récent de l'ESC, sur lequel ce communiqué est fondé, a permis de recueillir des renseignements sur la qualité de vie, la confiance et les expériences de location. Les résultats de l'enquête aideront les décideurs à élaborer des programmes et des politiques afin de mieux servir la population canadienne. Les données sont offertes sur demande.

La population cible de l'ESC est constituée de personnes de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces du Canada.

La confiance à l'égard des institutions a été mesurée au moyen de la question suivante : Sur une échelle de 1 à 5 où 1 signifie « Aucune confiance » et 5 signifie « Une grande confiance », dans quelle mesure faites-vous confiance aux institutions suivantes? Cette question a servi à mesurer le niveau de confiance à l'égard de cinq institutions : 1) les services de police; 2) le système de justice et les tribunaux; 3) le système scolaire; 4) le Parlement fédéral; 5) les médias canadiens. Dans la présente diffusion, les personnes ayant un niveau de confiance élevé sont celles qui ont sélectionné une cote de 4 ou 5. Les personnes ayant exprimé un niveau de confiance élevé à l'égard de « toutes les institutions » sont celles qui ont donné une cote de 4 ou 5 pour leur niveau de confiance pour au moins quatre des cinq institutions. Les personnes qui ont accordé une cote de confiance de 1, 2 ou 3 à deux institutions ou plus étaient considérées comme ayant peu confiance envers toutes les institutions.

La confiance à l'égard des médias a été mesurée au moyen de la question suivante : Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « Pas du tout » et 10 signifie « Entièrement », de manière générale, dans quelle mesure faites-vous confiance aux nouvelles ou aux informations provenant des médias? Dans le présent communiqué, les personnes ayant un niveau de confiance élevé à l'égard des médias sont celles qui ont sélectionné une note de 8, 9 ou 10.

Pour ce qui est de la langue parlée le plus souvent à la maison, les ménages bilingues et trilingues ont été exclus de l'analyse.

Les inondations se produisent lorsque l'eau monte et submerge les terres (p. ex. une rivière débordant de son lit, une marée de tempête causée par un ouragan, des écoulements de surface liés à la fonte des neiges). Des mesures peuvent être prises pour protéger sa propriété des inondations et prévenir les dommages, y compris, mais sans s'y limiter : installer des clapets anti-refoulement, modifier le nivellement du terrain pour éloigner l'eau de la fondation et installer des pompes d'épuisement supplémentaires. Les coûts de ces mesures peuvent être réduits grâce aux subventions et contributions offertes dans le cadre de programmes gouvernementaux. Dans l'ESC, on a posé la question suivante : Comment évalueriez-vous votre niveau de connaissance des mesures que vous devez prendre pour protéger votre propriété contre les inondations et prévenir les dommages, des subventions et contributions offertes dans le cadre de programmes gouvernementaux et des coûts associés aux différentes mesures? Les personnes qui ont sélectionné « sans objet » ont été exclues de cette analyse.

L'ESC vise à accroître rapidement la compréhension des enjeux sociaux en menant des enquêtes tous les trois mois sur divers sujets touchant les Canadiennes et Canadiens.

Dans ce communiqué, le terme « Canadiennes et Canadiens » désigne les personnes qui résident au Canada, peu importe leur statut de citoyenneté.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5354](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).